



## VACANCES SCOLAIRES 2021 – 2022

### 1. Année scolaire

**Début d'année scolaire : mardi 17 août 2021**

- 08h00 pour les élèves de 2P à 8P
- 13h30 pour les élèves de 1P

**Fin de l'année scolaire : vendredi 1er juillet 2022 à 11h30**

### 2. Vacances

- **Automne** : du lundi 11 au vendredi 22 octobre 2021
- **Noël** : du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022
- **Semaine blanche** : du lundi 21 au vendredi 25 février 2022
- **Pâques** : du lundi 11 au vendredi 22 avril 2022
- **Vacances d'été** : du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022

### 3. Jours fériés - Congés - Pont

- Novembre 2021 : lundi 1<sup>er</sup> (Toussaint), 15 (St-Martin)
- Mars 2022 : mardi 1<sup>er</sup> après-midi (Carnaval)
- Mai 2022 : jeudi 26 et vendredi 27 (Ascension)
- Juin 2022 : lundi 6 (Pentecôte), jeudi 16 (Fête-Dieu), jeudi 23 (Fête cantonale)

## AUTRES INFORMATIONS

### 4. Inscriptions scolaires 2021-22

Pour l'entrée en 1P, les inscriptions des enfants nés entre le **1<sup>er</sup> août 2016 et le 31 juillet 2017** seront enregistrées à la Mairie, salle du bureau de vote, **le jeudi 18 février 2021**, de 17h00 à 18h00. Prière de se munir du livret de famille.

**Les parents concernés recevront sous pli la fiche d'inscription scolaire qu'ils voudront bien compléter et signer avant de la remettre le jour de l'inscription aux enseignantes du cycle 1.**

#### Informations complémentaires

Selon l'Art. 11 alinéas 2 et 4 de l'OS, les parents peuvent demander le report d'un an de l'entrée en scolarité obligatoire de leur enfant (1P). Ils adressent à cet effet une demande écrite au Service de l'enseignement jusqu'au 30 avril. Au besoin, ce dernier requiert l'avis du psychologue scolaire.

Le report de l'entrée en scolarité obligatoire ne dépend plus de la date de naissance mais des motifs sur lesquels se fonde la demande.

**L'entrée en 3P ne nécessite plus d'inscription.**

### 5. Divers

- Les **demandes de congé** sont à adresser à la Présidence de la Commission d'école ou à la Direction de l'école en principe un mois à l'avance.

Courgenay, janvier 2021